

Publié le 18 octobre 2016

Les Epl, acteurs solides et solidaires des territoires

Plus de 1500 personnes ont assisté au Congrès et au Salon des Entreprises publiques locales du 11 au 13 octobre à Marseille. Trois jours de rencontres et d'échanges sur les opportunités de développement des territoires par un partenariat jugé réussi entre collectivités locales et secteur privé. Deux ministres, Ericka Bareigts et Emmanuelle Cosse, et le président de l'Assemblée nationale Claude Bartolone sont venus en témoigner, ainsi que de nombreux acteurs privés.



Le Congrès a débuté avec une journée consacrée aux Outre-mer qui a donné lieu à plusieurs annonces. La ministre **Éricka Bareigts** est revenue sur les nombreuses avancées obtenues comme la prorogation du crédit d'impôt pour le logement social. Elle a également lancé des perspectives de travail et de réformes, notamment dans le cadre du projet de loi **Égalité réelle Outre-mer** : simplification des normes, possibilité pour les provinces et le gouvernement en Nouvelle-Calédonie et en pays de Polynésie française de participer

"Pour des territoires innovants, solidaires et écologiques" **Emmanuelle Cosse** a de son côté évoqué un 2e programme de simplification des normes. Elle a par ailleurs salué l'engagement des Epl, *"outils à part pour les collectivités locales"*, dans les politiques publiques qui *"renforcent l'égalité d'accès et la mixité dans l'habitat"*, comme la rénovation énergétique qui doit notamment s'attaquer à l'habitat insalubre. Sur la base du *"modèle de ville innovante, solidaire et écologique"*, les Epl sont également fers de lance dans la transition vers le numérique et l'aménagement durable.

"Public, privé, un modèle qui a fait ses preuves" *"Les Epl permettent aux élus, grâce à leur modèle qui allie service public et initiative privée, de s'inscrire dans la modernité en innovant sur les partenariats, en inventant de nouveaux services"*, a déclaré quant à lui **Claude Bartolone**. Le président de l'Assemblée nationale s'est également réjoui que cette coopération public-privé, qu'il qualifie de *"modèle d'équilibre"*, ait fait ses preuves, à l'heure où **la Fédération fête ses 60 ans**.

La logique de ce partenariat s'est concrétisée par le renouvellement de 3 conventions entre la FedEpl et la **Caisse des dépôts**, **La Banque postale** ainsi que la **Socotec**.

Le Congrès a été aussi l'occasion d'accueillir des acteurs privés venus témoigner des nouvelles tendances de l'économie locale et mondiale, à l'instar de l'analyste **Christian Saint-Etienne**, et de **Philippe Waechter**, directeur de la recherche économique de Natixis Asset Management.

Quatre projets porteurs d'innovation et d'audace Enfin, l'excellence était à l'honneur avec les Entreprises publiques locales qui sont chaque année primées par les Trophées des Epl. Le palmarès a été rendu public le 12 octobre :

> Trophée catégorie "Habitat et développement urbain" : **SIC (988)** : [Remodalage urbain de Saint-Quentin](#)

> Trophée catégorie "Développement des territoires" : **Semip (93)** : [Des Grands moulins aux Magasins généraux, la métamorphose du canal de l'Ourcq à Pantin](#)

> Trophée catégorie "Services au public" : **Brest métropole aménagement (29)** : [Téléphérique urbain de Brest métropole, un transport innovant qui agrandit le cœur de ville](#)

> Le jury a souhaité compléter le palmarès par un "Coup de cœur" qui a concouru dans la catégorie "Habitat et développement urbain" : **Spl Avenir Réunion (974)** : [Amélioration de l'Habitat : Plus proche des personnes hospitalisées avec une brigade d'intervention.](#)

Rendez-vous est pris pour les prochains Congrès et Salon des Epl les **10, 11 et 12 octobre 2017** à **Bordeaux**.

Les Entreprises publiques locales : 1 243 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sem à opération unique (SemOp) sont en activité en France. Les Epl interviennent dans une quarantaine de domaines, principalement dans l'aménagement, le tourisme, le logement, l'environnement, le développement économique et la mobilité. Elles emploient 63 500 personnes. Le montant de leur capitalisation s'élève à 3,9 milliards d'euros, détenus à 65 % par les collectivités locales. Les Epl gèrent un patrimoine de 549 000 logements, et logent 1,3 million de personnes. En 2015, elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 12,2 milliards d'euros.

Contact presse : Hervé Le Dain : 01 53 32 22 41 - 06 45 32 64 39 - h.ledain@lesepl.fr **Rosemay Bimwala** : 01 53 32 22 26 - r.bimwala@lesepl.fr

Photo : ©stlaure@gmail.com

Par Hervé LE DAIN